

Les asphyxies au gaz prennent de l'ampleur

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4672 - Mardi 8 janvier 2019 - Prix : 10 DA

Béjaïa

Le trafic routier paralysé depuis deux jours

Page 24

Chômage dans le sud du pays

Bedoui met en garde les entreprises qui enfreignent les lois de recrutement

Page 3

Prétextes et arrière-pensées

Par Mohamed Habili

John Bolton, le conseiller à la sécurité de Donald Trump, est aujourd'hui à Ankara, après un passage à Jérusalem, où il a tout dit du message qu'il compte transmettre à ses interlocuteurs turcs. Ces derniers n'en ont donc pas eu la primeur, qui a été réservée aux responsables israéliens : les quelque 2 000 soldats américains présents en Syrie resteront sur place aussi longtemps que Washington nourrit la crainte de voir les alliés Kurdes se faire massacrer par les alliés Turcs dès leur départ ou quasiment. L'autre raison alléguée par Bolton n'est pas nouvelle quant à elle. C'est celle-là même que tout le monde invoque depuis le début pour intervenir en Syrie sans demander l'avis de personne : l'impératif soi-disant catégorique de la lutte contre Daech jusqu'à son éradication complète. Daech, de l'aveu du président américain, est d'ores et déjà vaincu. N'empêche, ses lambeaux épars servent toujours de prétexte soit pour rester si on est déjà présent en Syrie, soit pour y acheminer des forces supplémentaires, si on a en vérité un ennemi autre que lui à écraser. Curieusement Bolton n'a rien dit de la présence iranienne, en tout cas pas publiquement, une raison qui jusque-là comptait pour son pays autant que celle de Daech, si ce n'est pas plus. Pour Israël, en tout cas, elle reste toujours aussi préoccupante. C'est même là le seul souci qu'il entretient du côté de la Syrie.

Suite en page 3

Ce 12 janvier, Nouvel an amazigh

Yennayer, une vraie fête algérienne

- Coup d'envoi d'une semaine culturelle à Tizi Ouzou



Ph.D. R.

Yennayer ou l'an amazigh 2969 fera son entrée ce 12 janvier sous les couleurs officielles après que l'Etat algérien a reconnu yennayer comme jour férié et fête nationale depuis l'année écoulée. Cette fête ancestrale, qui a résisté des siècles et des millénaires durant à toute forme d'oubli, n'a rien perdu aujourd'hui de ses rituels. Lire page 2

Ministère des Affaires religieuses

Début de dialogue de Aissa avec la Coordination nationale des imams

Page 4

Golden Globes 2019

«Bohemian Rhapsody» crée la surprise

Page 13

Ce 12 janvier, Nouvel an amazigh

Yennayer, une vraie fête algérienne

■ Yennayer ou l'an amazigh 2969 fera son entrée ce 12 janvier sous les couleurs officielles après que l'Etat algérien a reconnu yennayer comme jour férié et fête nationale depuis l'année écoulée. Cette fête ancestrale, qui a résisté des siècles et des millénaires durant à toute forme d'oubli, n'a rien perdu aujourd'hui de ses rituels.

Par Louiza Ait Ramdane

Bonne année 2969 ! L'Algérie célébrera samedi prochain Yennayer, le Nouvel an berbère, décrété férié pour la première fois depuis l'année passée. Cette vieille coutume, qui a résisté des siècles est fêtée aujourd'hui à travers tout le territoire national. Ainsi, les Algériens fêtent yennayer, une date importante du calendrier berbère qu'ils célèbrent avec faste chaque année dans un climat de joie et de solidarité et ce, à travers des programmes culturels riches et variés. Ayant un caractère officiel à partir de l'année, le Nouvel an berbère est célébré à travers tout le territoire national. Célébré cette année sous le slogan «Racine, diversité et unité», traduit la volonté de consolider l'unité de l'Algérie à travers sa diversité. La célébration de Yennayer, formé du mot «Yen» qui veut dire premier et de «Ayer» qui veut dire mois, est une tradition bien ancrée dans les us et coutumes des Algériens qui ont pris l'habitude d'accueillir l'avènement du nouvel an amazigh dans une ambiance de joie et de partage. Du côté historique, Yennayer marque l'anniversaire de la victoire du roi Chachnaq en 950 avant J.-C. sur le pharaon Ramsès et ses armées. Sur le plan social et économique, l'occasion du nouvel an agraire est un moment d'espoir en une nouvelle saison agricole et une sorte de fête agraire. La symbolique de yennayer est surtout liée à l'espoir en une année pleine de bienfaits et d'abondance. Yennayer est vécu aussi comme un grand moment de communion et de solidarité entre familles, mais également avec les plus démunis qui ont droit, eux aussi, à une part des plats et des mets confectionnés à l'occasion de cette fête populaire. Cette fête nationale se distingue surtout par ses aspects culinaires, symbolisés par des plats traditionnels à base de poulet, dont la préparation varie d'une région à une autre. Le plus prisé reste, sans conteste, le couscous. Un plat accompagné d'habitude de gâteaux traditionnels qui sont servis accompagnés de café ou de thé durant toute la durée de la fête. Le tout, continuant encore d'agrémenter les tables algériennes autour desquelles sont obligatoirement rassemblés tous les membres de la famille. De l'est à l'ouest et du sud au nord du pays, la célébration de Yennayer a ses spécificités. Cette particularité on la trouve chez les Touareg, qui célèbrent Yennayer une semaine avant la date prévue. En sus des nouveaux habits achetés aux enfants et des nouvelles tenues portées par les membres de la famille, les Touareg se parent aussi de leurs plus beaux bijoux et se forment en cercle autour

d'un «kasbasu» (couscous). En Kabylie, on prépare un plat de couscous accompagné de viande de volaille.

Riche programme de festivités au niveau national

Cette année encore, les célébrations du Nouvel an amazigh Yennayer 2969 seront marquées par un riche programme de festivités. Des caravanes culturelles sillonneront une dizaine de villes du pays, du 11 au 16 janvier. Plusieurs représentations musicales, conférences, expositions au programme de ces célébrations qui impliquent cette année, entre autres, les secteurs de la Culture, de l'Education nationale et de la Jeunesse et des Sports en plus des collectivités locales et la Protection civile.

Le lancement des célébrations est prévu à Alger avec la deuxième édition de la semaine du patrimoine amazigh et des produits artisanaux qui a ouvert ses portes dimanche au Bastion 23. Organisée par la Direction de la culture de la wilaya d'Alger en coordination avec le Bastion 23, le programme de cette semaine comprend des expositions de produits artisanaux amazighs (habits, bijoux, porterie...) et des activités culturelles (conférences, lectures poétiques et concours), outre un concours de cuisine des traditionnels repas de Yennayer au fil des époques.

En ce sens, le Haut-commissariat pour l'amazighité (HCA), a expliqué que le programme des festivités se décline en trois temps, avec le coup d'envoi officiel qui sera donné à partir de la wilaya de Laghouat aujourd'hui, relevant que par tradition, Yennayer est célébré en premier dans les wilayas du Sud. La



Ph/D. R.

deuxième étape de ces festivités est prévue les 11 et 12 janvier à Alger, à travers un programme riche qui mettra en exergue la connaissance de l'histoire à la faveur de l'organisation d'un séminaire sur la profondeur historique de Yennayer, animé par un panel d'experts et d'historiens, notamment Cheikh Khaled Bentounes, Chems Eddine Bentout, Mohamed El Hadi Hireche et Ouiza Galleze. Le HCA en collaboration avec l'APC et la wilaya d'Alger, inaugurerait l'édification d'une statue au niveau de la place Tafoura à l'effigie du premier roi de la Numidie unifiée, Massinissa. Toujours à Alger, le HCA a prévu d'honorer quatre personnalités culturelles et scientifiques ayant œuvré à la promotion de la langue amazighe, en l'occurrence Mohamed Salah Ounissi

(écrivain chercheur en patrimoine immatériel, Khenchela), Abdelwahab Hammou Fakhar (poète et romancier, Ghardaïa), Hadjira Oubachir (poétesse et actrice de cinéma, Tizi Ouzou) et Mohamed Hamza (cadre au ministère de l'Education nationale, Tamanrasset). Pour ce qui est des festivités de clôture, elles sont prévues à Tlemcen et seront précédées par l'organisation d'un séminaire international sur l'architecture amazighe, en collaboration avec l'Association nationale des architectes urbanistes.

Réputée par son célèbre carnaval «Ayrad», organisé chaque année à l'occasion du Nouvel an amazigh, la commune de Beni Snous, située au sud-ouest de la ville de Tlemcen, compte organiser, les 11 et 12 janvier courant, un événement grandiose devant

marquer le passage à l'année amazigh 2969. Le carnaval d'Ayrad (Lion) est considéré comme une expression théâtrale traditionnelle de par toutes les composantes artistiques qu'il rassemble. Faisant la particularité des festivités du Nouvel an amazigh dans la wilaya de Tlemcen, ce carnaval ancestral exprime une forme de solidarité très profonde entre les habitants de ces villages.

Célébré la nuit du 6 au 7 janvier dans la région du M'zab, Yennayer obéit à un référentiel d'essence agraire basée sur les différents cycles de végétation et annonce le début de la saison hivernale et l'année agraire dans cette contrée au climat aride et sec, selon les notables locaux amazighophones.

L. A. R.

Nouvel an amazigh 2969

Coup d'envoi d'une semaine culturelle à Tizi Ouzou

Le coup d'envoi des festivités officielles de la célébration du Nouvel an amazigh 2969 dans la wilaya de Tizi Ouzou a été donné hier par les autorités locales depuis la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Au programme de cette manifestation, des expositions des produits de l'artisanat, des plats traditionnels, des arts plastiques, de la faune, de la flore en plus de la participation des musées nationaux, du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET), Centre national de la recherche en archéologie (CNRA) et des maisons d'édition. Un atelier pédagogique au profit des enfants animé par le musée de Médéa et



la préparation et dégustation des plats de Yennayer étaient également au menu de la journée d'hier. La visite des expositions a été précédée par le coup d'envoi de la manifestation «Le carnaval d'Ayrad». A noter que les festi-

tés s'étaleront jusqu'au 13 janvier à travers les différents établissements culturels sous tutelles ainsi qu'à travers les localités de la wilaya, selon la direction de la culture et ce, par «des expositions retraçant le

patrimoine culturel national représenté par quelques régions d'Algérie participantes et des associations culturelles de notre wilaya». Alors qu'une journée d'étude sera consacrée à Yennayer en hommage au regretté Mohand Akli Haddadou, chercheur et homme de culture amazighe et une autre journée portera sur la poésie populaire, afin de montrer la portée historique, sociale et symbolique de cette fête nationale». Le théâtre et le cinéma seront au menu de cette semaine de célébration du Nouvel an 2969 notamment à travers la présentation de pièces théâtrales d'expression amazighe et la projection de films documentaires. D'autres localités de la wilaya abriteront également des programmes similaires organisés par la direction de la culture.

Hamid Messir

17 morts en 24 heures

Les asphyxies au gaz prennent de l'ampleur

■ Les raisons de ces accidents sont nombreuses : non-conformité des équipements de chauffage, mauvaise ventilation... Les familles, inconscientes des risques encourus d'un mauvais entretien, ne renforcent pas leur vigilance et s'exposent d'autant plus à ce danger domestique.

Par Meriem Benchaouia

Les cas d'asphyxie au gaz ont pris de l'ampleur ces derniers jours. Il n'y a pas un bilan de la Protection civile qui ne recense des cas d'asphyxie parfois mortels. Pas une localité du pays, surtout celles raccordées au réseau de gaz naturel, qui ne soit pas touchée par ces accidents. En 24 heures, dix-sept personnes ont péri asphyxiées par des fuites de monoxyde de carbone dans plusieurs régions du pays, selon un bilan, rendu public hier, par les services de la Protection civile. Chaque année c'est la même chose. Quand l'hiver arrive, le phénomène prend de l'ampleur. Ce gaz qui n'a ni couleur, ni odeur, surprend les ménages algériens qui découvrent leur intoxication plusieurs jours après l'avoir inhalé. Les raisons de ces accidents sont nombreuses : non-conformité des équipements de chauffage, mauvaise ventilation... Les familles, inconscientes des risques encourus d'un mauvais entretien, ne renforcent pas leur vigilance et s'exposent d'autant plus à ce danger domestique. Les victimes se succèdent ces derniers temps en Algérie. Onze personnes ont péri dans la wilaya de Batna, dont 5 membres d'une même famille, 4 autres dans la wilaya de Tlemcen et 2 autres ont perdu la vie dans les mêmes circonstances dans la wilaya d'Alger, précise la même source. Depuis le début du mois en cours, 19 personnes sont, en outre, décédées, intoxiquées par des fuites



PHOTO: R.

du même gaz toxique, alors que 66 personnes ont été secourues. Ce lourd bilan est induit par «des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence d'une bonne aération et la mauvaise utilisation des appareils de chauffage et chauffe-bains», soulignent les services de la Protection civile. «La baisse de température favorise l'utilisation massive des dispositifs de chauffage qui requiert une grande attention de la part de leurs utilisateurs», constate la même source qui rappelle aux citoyens les consignes de sécurité à respec-

ter pour préserver leur vie et éviter les dommages qui peuvent être causés. Parmi ces mesures, il est vivement recommandé de faire entretenir et régler régulièrement les appareils de chauffage par un professionnel et de ne pas boucher les prises d'air dans les pièces. Les utilisateurs de ces appareils sont, en outre, appelés à toujours ventiler leur logement lors de leur utilisation, d'aérer au moins 10 minutes par jour et éviter d'obstruer les entrées et sorties d'air du logement. Il y a lieu également de ventiler la pièce occupée pen-

dant l'utilisation de l'appareil et éviter l'usage de moyens traditionnels tels que «tabouna» ou des appareils de cuisson pour se réchauffer. Par ailleurs, les conducteurs sont, quant à eux, appelés à ne pas laisser le moteur de leurs véhicules en marche dans un garage fermé. Enfin, les services de la Protection civile recommandent aux citoyens, en cas de détresse, d'appeler le numéro d'urgence en précisant l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace. **M. B.**

Chômage dans le sud du pays

Bedoui met en garde les entreprises qui freignent les lois de recrutement

Instruisant les walis délégués de sévir contre les entreprises «n'obéissant pas aux lois de la République», Nouredine Bedoui a affirmé que «les entreprises privées qui ne respectent pas les lois en matière de recrutement dans les régions du sud du pays seront sévèrement sanctionnées». Réagissant au problème de chômage dont souffrent les jeunes et les habitants du sud du pays, le ministre de l'Intérieur a souligné, lors de sa visite à Tamanrasset, que «nous savons que certaines entreprises n'obéissent pas aux lois de la République en matière de recrutement dans les régions du Sud», avant d'instruire les walis délégués de ces mêmes régions à «prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ces

dépassements que même certaines entreprises publiques activant dans les hydrocarbures ou hors hydrocarbures ne respectent pas». Le ministre, qui a confié qu'il a toutes les données sur l'affaire de recrutement qui revient à chaque fois, a invité les walis délégués à saisir les autorités centrales dans le cas où les mesures prises par les commissions locales sur cette question ne sont pas respectées par ces mêmes entreprises. En outre, lors de cette visite, Bedoui a appelé à la généralisation de l'utilisation de l'énergie solaire dans les nouveaux établissements éducatifs. En effet, s'exprimant en marge de l'inspection d'un projet de lycée, le ministre a indiqué qu'«il nous appartient de bénéficier des

énergies propres» et que «des instructions ont été données pour la généralisation de l'utilisation du solaire dans les nouveaux établissements éducatifs à travers le pays». Inspectant le centre d'hébergement de migrants clandestins dans la commune d'In-Salah et visitant ses différentes structures (restaurant, infirmerie et pavillons d'hébergement), Bedoui a indiqué que «l'Algérie est capable de prendre en charge les immigrants clandestins dans le respect total et le bon traitement, inspirés de nos authentiques valeurs». Il a, en outre, mis en garde contre «les informations erronées colportées sur la question de la prise en charge des migrants clandestins», avant de souligner que «l'Algérie n'a de leçons à

recevoir de personne». En ce qui concerne le secteur agricole, le ministre a appelé à l'exploitation des énergies renouvelables dans le secteur agricole dans les régions du Sud. «Il nous appartient d'exploiter les énergies renouvelables, notamment le solaire, dans le secteur agricole à travers les régions du sud du pays, notamment pour la mobilisation des eaux souterraines destinées à l'irrigation comme alternative à l'électrification rurale», a lancé Bedoui, lors de l'inspection d'une exploitation agricole spécialisée dans la maïsiculture, au deuxième et avant-dernier jour de sa visite de travail dans la wilaya de Tamanrasset. Le ministre, qui a visité sur site une exposition de produits agricoles cultivés dans la région, a

LA QUESTION DU JOUR

Prétextes et arrière-pensées

Suite de la page une

Le Premier ministre israélien, lors de la conférence de presse conjointe avec Bolton, en a de nouveau tiré argument pour plaider la reconnaissance par les Etats-Unis du Golan occupé comme possession israélienne éternelle. Si la présence iranienne en Syrie est à même de justifier cette demande, Israël agit contre son propre intérêt en cherchant à l'annihiler. Au contraire, ce même intérêt lui commanderait plutôt de voir comment la renforcer. Plus il y a d'Iraniens en Syrie travaillant à sa perte, plus il y a de vraisemblance pour lui à réclamer un droit de propriété légitime sur le Golan. Ainsi donc, au sud, ce sont les Israéliens qui veulent se tailler un morceau de la Syrie, tandis qu'au nord, ce sont les Turcs qui manœuvrent pour s'y installer durablement, seul moyen pour eux d'empêcher la création à leur frontière d'un foyer national kurde. Quand les Turcs disent que les Américains les ont mal compris, qu'il n'entre pas du tout dans leurs intentions de profiter du départ de leurs soldats pour foncer sur les Kurdes, il faut peut-être les croire, tout au moins à moitié. De la même façon que les Israéliens ont au fond besoin des Iraniens pour revendiquer des droits sur le Golan, autres bien sûr que ceux de l'occupant, les Turcs ont besoin du nationalisme kurde pour s'implanter au nord de la Syrie. Or que vient dire à ces derniers l'émissaire de Donald Trump : de lui donner la garantie qu'ils ne s'attaqueront pas aux Kurdes si leurs soldats se retireraient ? Si c'est là la seule exigence des Américains, eux les Turcs se feraient un plaisir de la satisfaire. Ce qu'ils veulent, c'est occuper le nord de la Syrie, ce n'est pas faire la guerre aux Kurdes. D'ailleurs ils ne peuvent s'installer en Syrie que s'il y a une menace kurde. Il n'est pas du tout dans leur intérêt de supprimer celle-ci. Il faut au contraire qu'elle existe pour qu'eux-mêmes puissent s'adjuger un morceau de la Syrie, en alléguant bien sûr un impératif de sécurité nationale. **M. H.**

écouté les préoccupations soulevées par les agriculteurs locaux et liées notamment au développement des cultures largement développées dans la région, telles que la tomate. Il a mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer à attirer les investisseurs dans la région pour développer des projets industriels devant permettre l'exploitation de la production agricole locale.

Thinhinene Khouchi

Création de circonscriptions administratives

14 nouvelles daïras pour «répondre à un souci de synergie»

■ «La création de ces nouvelles circonscriptions n'est pas un découpage administratif mais plutôt une organisation administrative, car elle touche la décentralisation».

Par Salem K.

La création de 14 nouvelles circonscriptions administratives répond notamment à un souci de «synergie» dans la gestion du territoire pour répondre aux préoccupations des citoyens, a indiqué, hier à Alger, le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abderahmane Sidini. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, M. Sidini a estimé que la mise en place de ces circonscriptions administratives répondait «au souci d'avoir plus de synergie dans la gestion du territoire pour mieux répondre aux préoccupations des citoyens, à travers des programmes de développement». Il a précisé que la création de ces nouvelles circonscriptions n'était pas un découpage administratif mais plutôt une organisation administrative, car elle touchait la décentralisation. Pour M. Sidini, la mise en place de ces nouvelles entités administratives répond globalement aussi bien au souci de la maîtrise du volume démographique des grands ensembles urbains qu'une maîtrise territoriale pour les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux dans le futur. Le responsable du ministère de l'Intérieur a relevé que les prérogatives des walis délégués étaient ainsi «renforcés pour mieux gérer les problèmes au quotidien des citoyens et répondre à leurs doléances de manière efficace, en vue d'impulser le développement». Il a ajouté que ces nouvelles circonscriptions administratives seraient dotées de programmes de développement, avec notamment leurs lots d'équipement, des aménagements et des raccordements à différents réseaux. Interrogé sur la création de nouvelles wilayas déléguées dans les Hauts-Plateaux, M. Sidini a indiqué que cette organisation administrative était en préparation, précisant



qu'il y avait de nombreuses considérations qui rentrent en compte, notamment la délimitation géographique de ces cir-

conscriptions, le potentiel économique et les infrastructures. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait signé,

fin décembre, un décret présidentiel portant création de 14 nouvelles circonscriptions administratives dans les wilayas sui-

vantes : Alger, Blida, Constantine, Annaba et Oran.

S. K./APS

Ministère des Affaires religieuses

Début de dialogue de Aïssa avec la Coordination nationale des imams

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohammed Aïssa, a présidé, dimanche à Alger, la première séance de dialogue avec les représentants de la Coordination nationale des imams et des fonctionnaires des Affaires religieuses consacrée au débat des revendications socioprofessionnelles soulevées par ce syndicat. S'exprimant à l'issue d'une réunion tenue au siège du ministère en présence de cadres du secteur et du représentant du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le ministre a indiqué que «cette séance de dialogue s'inscrit dans le cadre d'une série de

séances successives qui seront tenues à l'avenir en vue de parvenir à une solution aux obstacles et problèmes entravant l'imam à exercer ses missions». Il s'est félicité de «la tenue de séances de dialogue avec les imams en vue d'ouvrir une série de rencontres visant à surmonter les obstacles empêchant l'imam de jouer pleinement son rôle qui consiste notamment en la diffusion de la vertu, des bonnes mœurs et des valeurs au sein de la société, en sus de la préservation de la stabilité du pays et le renforcement de l'Etat et de l'unité de la nation». Les échanges avec les représentants de la Coordination des imams, du représentant de l'UGTA et de

cadres du ministère lors de cette réunion «augurent d'un avenir prospère pour ce secteur», a ajouté le ministre. De son côté, le secrétaire général de la Coordination nationale des imams et des fonctionnaires des Affaires religieuses, Djelloul Hadjimi, s'est dit «optimiste» pour cette rencontre qui a permis d'évoquer les questions soulevées par la Coordination, soulignant que cette dernière «s'entendra au dialogue et œuvrera avec efforts avec le ministère pour que ce débat soit objectif et constructif». Au sujet des revendications de la coordination, M. Hadjimi a indiqué qu'elles «sont toutes simples et portent sur 47 revendications, en tête desquelles figurent les statuts et le régime indemnitaire», ajoutant que la coordination «milite depuis quelque temps en vue de concrétiser ces revendications dans le cadre du respect des lois de la République». Par ailleurs, le secrétaire national chargé des relations avec l'UGTA, Ahmed Guettiche, a indiqué que cette rencontre réaffirme «la disponibilité du ministre et des représentants de la Coordination affiliée à l'UGTA à servir les intérêts suprêmes du pays et redynamiser ce secteur stratégique dans le cadre d'un programme qui sera présenté prochainement pour débat».

Saïd N.

Lancement prochain de la production de 50 mégawatts

Cap sur l'énergie électrique en hybride dans le sud du pays

Une production de 50 mégawatts en énergie électrique hybride, selon une technologie qui associe énergies renouvelables (solaire, éolienne) et combustible fossile (gasoil), sera lancée prochainement dans le sud du pays, a révélé, hier à l'APS, le président-directeur général de SKTM (Sharikat Kahraaba wa Takat Moutajadida), une filiale de Sonelgaz chargée des énergies renouvelables. S'exprimant en marge d'une cérémonie d'installation de cadres supérieurs de différentes unités SKTM, Chahar Boulakhras a affirmé que ces nouveaux projets de valorisation énergétique solaire et éolienne pour la production de l'électricité dans le sud du pays visent à

réduire la dépendance des centrales électriques du Sud de l'énergie fossile et le coût du transport de cette énergie fossile vers les wilayas du Sud ainsi que la mise à la disposition du citoyen des zones les plus reculées du pays des bienfaits de l'énergie électrique. La réduction de la consommation de gasoil des turbines et générateurs de production d'électricité conventionnelle permet inéluctablement de diminuer l'émission de gaz à effets de serre et la pollution, a expliqué le P-DG de SKTM. «Nous venons de lancer un appel d'offres pour la réalisation et l'équipement en panneaux solaires des différentes centrales de production d'énergie à base de combustible fossile

dans le Sud», a fait savoir le même responsable, précisant que les pouvoirs publics ont mis en place une stratégie visant à réduire sensiblement et graduellement les centrales électriques à gasoil. Actuellement, la production énergétique en Algérie provient à 70% des centrales alimentées par les combustibles fossiles (gaz et gasoil) et 30% de production d'énergies propres et renouvelables, a-t-il poursuivi, signalant que l'Algérie s'est fixé pour objectif de réduire et renverser graduellement cette tendance par des actions concrètes, basées sur le développement à grande échelle des énergies renouvelables et le renforcement de l'efficacité énergétique. M.

Boulakhras a indiqué également que les pouvoirs publics favorisent la production nationale et l'intégration du produit local dans la fabrication des panneaux et autres installations photovoltaïques. «Notre défi actuellement est d'assurer la maintenance et la réparation du matériel en cas de pannes et la sensibilisation aux bonnes pratiques de pérennisation des projets par leur appropriation par les populations locales», a-t-il soutenu. SKTM, dont le siège social est à Ghardaïa, a été créée en 2012 pour prendre en charge la production d'électricité conventionnelle pour les réseaux isolés du Sud et des énergies renouvelables pour le territoire national.

Hania T.

Assurances

Hausse du chiffre d'affaires du secteur

■ Le marché national des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 105,4 milliards de dinars (mds DA) sur les 9 premiers mois de 2018, contre 102,3 mds DA sur la même période de 2017, en hausse de 3%, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA).



Par Amel B.

Le chiffre d'affaires réalisé par les assurances de dommages a prédominé en s'établissant à 94 mds DA contre 90,4 mds DA à la même période de 2017 (+4%). Par contre, les assurances de personnes ont marqué une baisse en se chiffrant à 8,7 mds DA contre 10 mds DA (-13,1%). Par branche des assurances de dommages, le chiffre d'affaires de l'assurance automobile reste encore le plus important avec plus de 52 mds DA entre janvier et fin septembre 2018, contre 49,51 mds DA à la même période de 2017 (+5,1%). La branche automobile détient ainsi 55,4% du portefeuille des assurances de dommages.

Pour ce qui est de la branche incendie et risques divers (IRD), elle a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 35 mds DA contre 34,1 mds DA, en hausse de 2,7% entre les deux périodes de comparaison. S'agissant des assurances contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-Nat), qui détiennent 11,3% du portefeuille de l'IRD, elles ont participé à la croissance du chiffre d'affaires par une hausse de 111% et un chiffre d'affaires de 3,9 mds DA, en raison de l'augmentation tarifaire. Concernant la branche transports, son chiffre d'affaires a augmenté à 3,5 mds DA (+5,3%). Une bonne performan-

ce a été enregistrée dans le transport maritime qui a dominé la branche transports avec une part de 70,6% en enregistrant une hausse de 7,1%, suivie du transport terrestre qui a progressé de 2% et détient une part de près de 26% du chiffre d'affaires de la branche transports. Quant à la sous-branche transport aérien, elle a régressé de 13,1% comparativement à la même période de l'année 2017, pour se chiffrer à plus de 118 millions DA. Il en est de même pour la sous-branche transport ferroviaire qui a connu une régression de 6,8% de son chiffre d'affaires qui s'est établi à 6,2 millions DA. Pour la branche assurance agricole, le chiffre d'affaires a continué de décroître (-7%) en raison des baisses constatées au niveau des sous-branches production animale (-17,4%) et responsabilité civile agriculteur (-13,3%).

Par contre, la sous-branche incendie et multirisques agricoles a affiché une croissance de 56,6%, tandis que le chiffre d'affaires de l'assurance production végétale s'est accru de 0,7%. Concernant la branche des assurances des crédits, elle a marqué une hausse de 7,6% avec un chiffre d'affaires de 1,58 md DA généré par les sous-branches «crédit à la consommation» (+55,6%), le crédit à l'exportation (+50%) et insolvabilité générale (+20,3%). La sous-branche «crédit hypothécaire»

(47,5% du portefeuille de cette même branche) a affiché un repli de 7,6% du fait de la baisse des crédits immobiliers octroyés par les banques.

Prédominance des sociétés publiques d'assurance

Pour ce qui est des parts de marché, les sociétés publiques d'assurance ont rafflé 72,5% du chiffre d'affaires global du secteur des assurances en atteignant 68,1 mds DA, contre 23,6 mds DA pour les sociétés privées (25% du marché) et 2,29 mds DA pour les sociétés mixtes (2,4%). Il est observé que la branche automobile a tiré vers le haut le chiffre d'affaires des sociétés privées (32,1% du chiffre d'affaires global de ce type d'assurance). Concernant les sinistres réglés pour les assurances des dommages, il s'est établi à 42 mds DA au 30 septembre 2018. Pour ce qui est des déclarations enregistrées par les sociétés d'assurance de dommages à fin septembre 2018, elles ont atteint 41,5 mds DA, contre 39,33 mds DA durant la même période de 2017 (+5,5%). Quant au stock des sinistres restant à régler, il s'est élevé à 82,3 mds DA contre 74,8 mds DA (+10%). Par ailleurs, les assurances de personnes ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 13,1%, en s'établissant à 8,7 mds DA contre 10 mds DA. Le

nombre de contrats souscrits aux assurances de personnes a reculé de 19,1%, passant à 2,6 millions de contrats souscrits à fin septembre 2018 contre 3,2 millions de contrats à fin septembre 2017. Par ailleurs, l'activité de la réassurance a réalisé un chiffre d'affaires de 24 mds DA, en progression de 10,5% par rapport à la même période de 2017. La Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) a réglé, au 30 septembre 2018, un montant de 8,6 mds DA, toutes affaires confondues, réparti entre 6,9 mds DA au titre des affaires nationales, représentant 80,2% du total, et 1,7 md de DA consacrés aux affaires internationales, soit 19,8% du total. Pour ce qui est du stock des sinistres de la réassurance restant à payer, il s'est élevé à 30 mds DA à la fin septembre 2018, répartis entre les affaires nationales avec 26,1 mds DA et les affaires internationales avec 3,8 mds DA. Par ailleurs, dans ses prévisions pour toute l'année 2018, le Conseil national des assurances table sur un chiffre d'affaires de plus 138 mds DA, en hausse de 2,3% par rapport à l'année 2017. La production des assurances de dommages pourrait atteindre 127 mds DA à fin 2018 alors que celle des assurances de personnes devrait s'établir à 11,2 mds DA.

A. B./APS

Changes
L'euro en hausse face au dollar

L'EURO démarrait la semaine comme il a terminé la précédente, en hausse face à un dollar affaibli par des propos jugés conciliants du patron de la Banque centrale américaine (Fed) Jerome Powell, vendredi, sur les taux d'intérêt. Hier matin, l'euro s'échangeait à 1,1423 dollar contre 1,1395 vendredi soir. Vendredi, Jerome Powell avait assuré que la Fed serait «patiente» sur les taux d'intérêt et qu'elle serait attentive aux évolutions de l'économie pour décider de sa politique monétaire en 2019. Ce nouveau ton conciliant «pourrait mettre sur pause les hausses de taux d'intérêt américain en 2019 et affaiblir le dollar», note un analyste. Les hausses de taux d'intérêt renforcent le dollar en le rendant plus rémunérateur et donc plus attractif. Une pause dans les hausses de taux suggère donc que le billet vert le sera moins. Les marchés seront également attentifs cette semaine aux négociations qui débutent lundi à Pékin entre Américains et Chinois pour tenter de mettre fin à la guerre commerciale entre les deux premières économies du monde. «Ces négociations ont le plus gros événement de la semaine (...) mais on ne doit pas s'attendre à ce que la dispute soit résolue rapidement», prédit un autre analyste, estimant que cela profiterait également à l'euro. La monnaie européenne était quasi stable face à la devise japonaise, à 123,62 yens pour un euro contre 123,64 vendredi soir. Le dollar perdait lui du terrain, à 108,22 yens pour un billet vert contre 108,51 yens vendredi. La livre sterling gagnait du terrain face au dollar à 1,2749 livre pour un dollar au lieu de 1,2723 vendredi mais en perdait légèrement contre l'euro à 89,60 pence pour un euro contre 89,54 pence en fin de semaine.

R. E.

Pétrole

Le Brent à plus de 58 dollars à Londres

Les prix du pétrole grimpaient hier en cours d'échanges européens, en forte hausse depuis le début de l'année alors que le marché, rassuré par les négociations entre Pékin et Washington, reprenait goût pour les actifs à risque. A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 58,61 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,55 dollar par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet

crude» (WTI) pour le contrat de février gagnait 1,29 dollar à 49,25 dollars. Les cours de l'or noir attaquaient hier leur cinquième séance consécutive de hausse, permettant au brut d'effacer la majeure partie des pertes qui avaient marqué les dernières semaines de 2018. «Il serait difficile d'identifier des raisons propres au pétrole pour expliquer ce rebond, tout comme la chute des prix de 60 à 50 dollars (fin décembre) était surtout liée aux secousses sur les autres marchés financiers», ont commenté des analystes. Les investisseurs, qui

s'étaient séparés de leurs actifs liés à la croissance mondiale devant les mauvaises données sur l'économie mondiale, ont accueilli avec soulagement l'ouverture lundi à Pékin de négociations entre les Etats-Unis et la Chine, ainsi que des bons chiffres sur l'emploi américain vendredi. Par ailleurs, des informations de presse sur la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) semblent indiquer que le groupe et ses partenaires respectent leur accord de limitation de la production, dont les objectifs ont été resser-

rés début décembre. Enfin, l'entreprise de services pétroliers Baker Hughes a fait état d'une baisse de huit puits, portant le nombre de forages actifs aux Etats-Unis à 877 puits. De quoi légèrement atténuer les craintes de surabondance de l'offre, alors que les Etats-Unis sont devenus le premier producteur mondial en 2018 et produisent à un niveau record depuis plusieurs semaines, à 11,7 millions de barils par jour en moyenne selon les données officielles de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA).

Jijel

Necib lance l'opération de remplissage du barrage de Tabellout

■ Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a assisté au lancement de l'opération de remplissage du barrage de Tabellout dans la commune de Djimla (sud de Jijel) dans le cadre du transfert Est de l'eau, visant à alimenter en eau potable 27 communes relevant des wilayas de Sétif, Jijel et Mila.

Par Anissa H.

Sur place, le ministre a souligné que les eaux du barrage de Tabellout, d'une capacité d'environ 300 millions m³ et représentant «le cinquième barrage au niveau national en termes de capacité de stockage», vont être transférées vers le barrage de Draâ Diss dans la commune de Tachouda, dans la daïra d'Eloulma (wilaya de Sétif). M. Necib qui a effectué une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel, a ajouté que le barrage de Tabellout contribuera à améliorer l'approvisionnement en eau potable des foyers de 16 communes de la région Est de Sétif, de 7 communes de Jijel et de 4 autres communes de Mila, en plus de renforcer le développement agricole à la faveur de l'irrigation de 20 000 ha de terres agricoles de la wilaya de Sétif. Le ministre des Ressources en eau a par ailleurs présidé la mise en service de deux viaducs sur la RN 77, reliant les wilayas de Jijel et Batna, à hauteur de la commune de Djimla, d'une longueur res-

pective de 1 150 mètres et 910 mètres, érigés dans le cadre du projet de réalisation du barrage de Tabellout. A cet effet, le ministre a affirmé que ces deux ouvrages sont un «acquis important» susceptible d'améliorer la circulation automobile au niveau de ce segment routier. Le ministre se rendra dans la wilaya de Sétif pour une visite de deux



Ph. > D. R.

jours, plus précisément dans la commune de Tachouda, pour inspecter le barrage Draâ Diss. Il aura également à s'enquérir de

l'état d'avancement du projet d'approvisionnement en eau potable des communes de Beni Ourtilane, Ain Legradj, Beni

Chebana, Beni Mouhli, Guenzet, et Draâ Kebila à partir du barrage de Tichy-Haf (Béjaïa).

A. H. /APS

Béjaïa

Grande opération d'entretien et de remise en état du tunnel de Kherrata

Une grande opération d'entretien et de remise en état du tunnel de Kherrata, en situation de dégradation avancée, est prévue aujourd'hui avec l'objectif avéré d'y assurer une meilleure sécurité aux usagers et une circulation plus fluide en son sein, a-t-on appris auprès de l'APC de Kherrata. «Le renforcement de l'éclairage à l'intérieur de l'ouvrage, la remise en marche de son système d'aération et de ventilation, le lavage et nettoyage de la chaussée, le renforcement de son étanchéité figurent parmi les actions d'urgence à entreprendre et qui vont nécessiter une mobilisation générale, impliquant les moyens de huit communes riveraines et ceux de la direction des travaux publics ainsi que ceux de plusieurs entreprises privées», a-t-on précisé.

Mis en service, en 1988, l'ouvrage long de 7,5, implanté sur la RN. 9, reliant Béjaïa à Sétif, a connu ces dernières années une détérioration apparente, marquée, entre autre par une forte accumulation des fumées dans les tubes, un éclairage déficient, une accumulation des huiles sur la chaussée, et des infiltrations d'eau fréquentes. Initialement conçu pour 11 000 véhicules, le tunnel, en traite désormais jusqu'à 40 000 et n'est plus adapté aux nouvelles exigences fonctionnelles, qu'il s'agisse de sécurité ou de fluidité. Un bureau d'études espagnol, engagé en 2014, en a relevé une myriade d'insuffisances et préconisé de nouvelles normes pour le rendre efficace, notamment sa fréquentation sur un seul sens, pour alléger la charge qu'il

subit. Depuis, un projet de dédoublement et de modernisation a été engagé et sa livraison est prévue pour l'année en cours, 1,5 km sur un tronçon qui en compte 6 est déjà fonctionnel et mis en service depuis juillet dernier. Aussi cette opération d'entretien opérationnelle arrive à point nommé pour rassurer et sécuriser momentanément en attendant l'ouverture définitive de cette nouvelle voie, dont la solution est à caractère pérenne. Celle-ci, tracée en parallèle à l'ancienne voie est dessinée sur la roche, le long des gorges de Kherrata, et sa mise en œuvre, est d'une conception technologique rare.

F. Y.

Djelfa

Plus de 2 500 employeurs ont introduit leurs déclarations et leurs cotisations via le net

Quelque 2 563 employeurs affiliés à l'Agence de Djelfa relevant de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) ont introduit les déclarations des salaires de leurs employés et leurs cotisations via le site électronique mis à leur disposition pour ce faire, a-t-on appris d'un responsable de cette structure. «Ce nouveau service est inscrit au titre des changements opérés, ces dernières années, en matière de collecte des cotisations et de facilitation des déclarations des salaires des employés, entre autres», a indiqué le chargé de la communication auprès de l'Agence Cnas de Djelfa, Fethi Zoubir. Il a particulièrement souligné l'efficacité de

cette nouvelle technologie, introduite depuis près de deux ans, car adaptée aux besoins des employeurs, qui ne sont plus contraints de se déplacer vers la Caisse, a-t-il ajouté. M. Zoubir a fait part, à ce propos, de pas moins de 2 563 employeurs affi-

liés, qui ont introduit leurs déclarations via ce site électronique, en 2018, soit un taux de 89% de la totalité des déclarations enregistrées à cette période, a-t-il assuré. Une campagne de sensibilisation est actuellement en cours en vue d'élargir le champ d'exploitation

de ce nouveau système par les employeurs, appelés à faire leurs déclarations annuelles via les sites www.cnas.dz ou <https://teledclarations.cnas.dz>, et ce entre le début du mois jusqu'à sa fin. La même source a, par ailleurs, signalé la programmation

d'une autre campagne d'information similaire, les 13 et 14 du mois courant, en vue de la déclaration des employés étrangers sous le signe «la déclaration de la main-d'œuvre étrangère à l'assurance sociale est une obligation légale».

N. T.

Annaba / Mine de feldspath d'Ain Babar

Les capacités de production estimées à 50 000 tonnes

Les capacités théoriques de production de la mine de feldspath d'Ain Babar, dans la commune de Séraïdi (wilaya d'Annaba) sont estimées à près de 50 000 tonnes/an, a-t-on appris auprès des services de la direction de l'industrie et des

mines. S'étendant sur une superficie de 33 hectares exploitables en surface, la mine d'Ain Babar, inexploitée pendant plus de 20 ans pour des raisons sécuritaires, a dû attendre jusqu'en 2016 pour redevenir opérationnelle, selon la même source.

Nichée au cœur de l'Edough, cette mine recèle d'importantes réserves de feldspath qui est notamment utilisé en céramique et la fabrication de carrelages, a-t-on noté. Ce minéral est également utilisé par de nombreuses industries, et entre aussi dans la

composition de l'emballage en verre (bouteilles) et de la faïence, a-t-on expliqué. Le secteur de l'industrie et des mines s'attend «à voir l'arrivée de nombreux investisseurs en 2019», pour développer et valoriser l'exploitation du gisement d'Ain Babar afin de satisfaire d'abord la demande nationale, «actuellement de l'ordre de 10 000 tonnes/an puis investir le marché international». Les projets d'investissements pour l'exploitation du feldspath ouvrent d'«importantes perspectives» de développement économique dans cette région montagneuse, notamment en matière de création d'emplois directs et indirects, ont souligné les responsables du secteur de l'Industrie et des mines.

R. R.

D. Y./APS

Mascara

Cinq entreprises exportent leurs produits vers plusieurs pays en 2018

Cinq entreprises opérant dans la wilaya de Mascara ont exporté des produits agricoles, industriels et alimentaires vers plusieurs pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie, durant l'année 2018, a-t-on appris de la directrice de la Chambre de commerce et d'industrie «Béni Chougrane». Une cimenterie a exporté 1,55 million de tonnes de ciment vers six pays d'Afrique de l'Ouest et deux autres d'Europe, a indiqué M^{me} Oumria Azzaz.

Durant la même période, 14 326 quintaux de laine ont été exportés vers la Chine alors qu'une entreprise d'agroalimentaire a exporté 4 320 caisses d'œufs vers le Qatar, a-t-on ajouté. Par ailleurs, une entreprise a procédé à l'exportation de 48 quintaux de gâteaux vers la Tunisie alors qu'une autre entreprise a expédié vers l'étranger 41 quintaux de gaines pour câbles électriques. Le président de la Chambre du commerce, Miloud Kouchache,

a indiqué que son institution a organisé, en 2018, quelque 26 sessions de formation spécialisées au profit des opérateurs économiques et de leurs personnels, 15 journées d'information et de sensibilisation sur plusieurs thèmes en plus de 4 colloques, de 7 activités proposées par le ministère du Commerce et 9 autres par la wilaya.

Sahara occidental

L'armée exécute une manœuvre militaire à Mhiriz en territoires libérés

■ L'Armée sahraouie de libération a exécuté dimanche une manœuvre militaire dans la quatrième Région militaire à Mhiriz, en territoires sahraouis libérés, sous la supervision du président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali.

Par Farid M.

La manœuvre, qui s'est déroulée en présence également de membres du gouvernement et de délégations de différentes institutions sahraouies et des territoires libérés, a été exécutée par des militaires de l'infanterie mécanisée, d'unités de défense aérienne, de génie et d'appui et d'intendance de l'Armée sahraouie, en application d'exercice de combats proches de la réalité, visant la formation des unités et des éléments, en plus de l'évaluation de la disposition au combat des unités et d'exécution de missions avec la précision nécessaire. La région de Mhiriz en territoires libérés a vu également la destruction du huitième et dernier stock de mines antipersonnel (2 485 mines), conformément à l'appel de Genève d'élimination de ce type de mines, signé par le Polisario en 2005. Le ministre sahraoui de la Défense, Abdallah Lahbib, a indiqué, à cette occasion, que «le Polisario a signé l'appel de Genève, avec la conviction de la nécessité de se débarrasser des séquelles dangereuses et ravageuses des mines et des tragédies et douleurs causées aux peuples par les effets des guerres». Il a, en outre, exprimé la préoccupation du Front Polisario et de l'Etat sahraoui à l'égard du fait que le Royaume du Maroc reste parmi les rares pays à ne pas se joindre aux efforts de la communauté internationale visant l'interdiction des mines, tout en réaffirmant l'engagement du Polisario et de l'Etat sahraoui à coopérer à ce sujet avec l'ensemble des organisations internationales et les parties concernées par la question (interdiction des mines). La représentante pour l'Afrique du Nord de l'organisation de l'Appel de Genève a salué la démarche du Polisario de destruction de ce stock de mines, à même de contribuer à alléger les souffrances des personnes confrontées aux risques des mines lors de leurs déplacements.

L'UE préoccupée face aux «mauvais traitements» des prisonniers au Maroc

La vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, a indiqué que l'UE suit de près la situation des prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik dans les prisons marocaines, soulignant que l'UE a exprimé régulièrement ses «préoccupations concernant les cas présumés de mauvais traitements et d'impunité» que subissent ces détenus. Interrogée au sein du Parlement européen (PE) au sujet de la situation de quatre prisonniers sahraouis du groupe Gdeim Izik, condamnés en 2013 à une peine capitale de 20 ans et soumis à des périodes continues d'isolement et au mauvais traitement, M^{me} Mogherini également Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, a affirmé que l'UE suit de près la situation des détenus sahraouis dans les prisons marocaines. Les quatre détenus sahraouis, Sidi Abdallah Abbahah, Mohamed Bourial, Mohamed Lamin Haddi et El Bachir Khadda



sont des prisonniers politiques appartenant au groupe «Gdeim Izik», qui avaient été condamnés en 2013 à des peines capitales de 20 ans.

Ils ont été déplacés entre différentes prisons marocaines et se trouvent maintenant à Tiflet où ils subissent des tortures et des mauvais traitements, a-t-on indiqué dans la question adressée à M^{me} Mogherini. Les quatre prisonniers ont été soumis également à des périodes d'isolement continues, n'ayant aucun contact humain et privés de leurs droits. Depuis le 16 septembre 2017, ces prisonniers sont confinés dans l'isolement total sans accès aux journaux, aux livres, à la radio ou à la télévision. «Les quatre prisonniers sahraouis sont constamment insultés et menacés par d'autres personnes, dont les gardiens de la prison», a-t-on alerté. Les eurodéputés se sont, à la même occasion, interrogés

sur la «raison» qui a permis au Maroc de rester à l'abri d'une condamnation par l'UE, alors qu'il continue à faire subir aux prisonniers sahraouis des pratiques de mauvais traitement transgressant le droit de l'Homme les plus fondamentaux. «Le Comité des Nations unies contre la torture a eu à dénoncer ces cas de torture et de violations du droit international», a-t-on rappelé. Dans sa réponse écrite, M^{me} Mogherini a assuré que le suivi de la situation des détenus sahraouis dans les prisons marocaines inclut «la présence de la délégation de l'UE à Rabat en tant qu'observateur lors des procédures civiles», ajoutant que «des représentants de la délégation de l'UE se réunissent régulièrement avec le Conseil national des droits de l'Homme pour améliorer les conditions de santé et de détention des prisonniers du groupe Gdeim Izik». Affirmant que des

réunions ont également eu lieu avec des organisations de la société civile, notamment avec l'Association sahraouie pour dénoncer les violations graves des droits de l'Homme, M^{me} Mogherini a souligné que «la démocratie et le respect des droits de l'Homme sont des composantes essentielles de la politique étrangère de l'UE et de son dialogue avec les pays partenaires, notamment le Maroc». Dans ce contexte, la chef de la diplomatie européenne a affirmé que «l'UE exprime régulièrement ses préoccupations concernant les cas de mauvais traitements et d'impunité...». Rappelant que l'un des principaux objectifs de la politique européenne en matière de droits de l'Homme est celui de «la prévention et de l'élimination de toute forme de torture et de mauvais traitements dans le monde», la Haute représentante de l'UE a réitéré, à l'occasion, «le soutien de l'Union aux efforts déployés par le Secrétaire général des Nations unies pour parvenir à une solution politique juste (...), garantissant le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, dans le cadre des principes et objectifs de la Charte des Nations unies». Le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, est inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU, portant l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés.

F. M./APS

Tunisie/ Négociations sociales

Taboubi avertit le Chef du gouvernement des conséquences du blocage

Le secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Nouredine Taboubi, a déclaré à Béja avoir adressé au Chef du gouvernement et à toutes les instances de l'Etat, un message pour les avertir des conséquences du blocage des négociations sociales. L'accumulation des tensions pourrait conduire à l'explosion sociale, à des départs et à une situation que «nous ne pouvons pas contrôler», a déclaré Taboubi lors d'un meeting interrégional tenu devant le Palais municipal de Béja, en prévision de la grève dans la Fonction publique et le secteur public, annoncée pour le 17 janvier 2019. Dans son discours prononcé devant des centaines de syndicalistes des gouvernorats de Jendouba, Siliana, Kef, Béja et Bizerte, Taboubi a démenti l'aboutissement d'un

accord avec le gouvernement, soulignant l'attachement de la Centrale syndicale au maintien de la grève du 17 janvier, étant donné que les propositions présentées sont «très loin des attentes». Toutefois, l'UGTT attend toujours un dialogue sérieux permettant d'éviter la grève du 17 janvier, a-t-il poursuivi. Le discours de Taboubi a été entrecoupé de slogans scandés par des enseignants qui réclamaient la tenue d'une réunion de la commission administrative concernant leur secteur. A cet égard, le secrétaire général de l'UGTT a déclaré, à l'agence TAP, que l'Union était attachée à la défense des droits de tous les travailleurs et des éducateurs, précisant que les divergences internes étaient une affaire syndicale et que la force de l'organisation résidait dans sa diversité. Il a appelé les habitants du

Nord-Ouest à ne pas se laisser traiter comme un réservoir de voix électorales et à arracher leurs droits, considérant que les visites des responsables et des représentants des partis dans les régions du Nord-Ouest et les zones frontalières s'inscrivaient dans le cadre de leurs campagnes électorales. Il a relevé que tous les protagonistes se dirigeaient vers les élections de 2019, ajoutant que l'UGTT demeurerait la voix du peuple et qu'elle était concernée par les prochaines échéances. Taboubi a, par ailleurs, souligné que le syndicat se penchait, actuellement, sur le dossier des ouvriers de chantiers après la révolution et des enseignants suppléants, signalant que la régularisation de la situation de ces enseignants sera annoncée, prochainement, par tranche.

S. A./ Directinfo

Libye

L'ONU souligne la nécessité de soutenir les municipalités

M^{me} Stéphanie Williams, représentante spéciale adjointe du secrétaire général de l'ONU chargée des affaires politiques en Libye, a souligné la nécessité de soutenir les municipalités libyennes. Elle a tenu ces

propos au cours d'une rencontre à Tripoli avec Milad Taher, ministre libyen de la Gouvernance locale, avec qui elle a discuté des questions de coopération et du rôle des autorités locales. Jeudi, M^{me} Williams

a rencontré Salem Bentahia, président du Comité central pour l'Élection des conseils municipaux. Elle l'a assuré du soutien complet de l'ONU au processus d'inscription des votants et aux préparatifs des élections locales

de mars. La Libye compte une centaine de municipalités, qui représentent différentes villes et régions du pays. Le mandat des conseils municipaux élus en 2014 est arrivé à son terme. Les lois électorales qui régissent les

municipalités n'autorisent les conseils municipaux à assumer qu'un seul mandat non renouvelable de quatre ans.

R. M.



Israël

Netanyahu se bat contre le calendrier judiciaire avant les élections

■ A trois mois de législatives anticipées, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu est plus occupé à combattre les investigations qui le visent pour corruption présumée que ses adversaires, loin de représenter une menace aussi redoutable pour son long règne.

Par Rosa C.

L'offensive lancée ces derniers jours par M. Netanyahu a pris la forme samedi soir d'une vidéo controversée diffusée sur les réseaux sociaux. Le Premier ministre y dénonce l'éventualité que le procureur général n'annonce avant les élections du 9 avril son intention de l'inculper. Les sondages donnent M. Netanyahu favori des législatives. Mais l'annonce d'une possible inculpation risquerait de bouleverser la donne. Dans la vidéo, M. Netanyahu presse publiquement le procureur général Avishai Mandelblit de surseoir après le 9 avril, s'attirant, parmi d'autres, le blâme d'un ancien membre de la Cour suprême. Eiyahu Matza a dit sur la radio publique ne pas se rappeler «avoir entendu durant toute (sa) carrière de tels propos de la part de quelqu'un qui ne faisait pas partie du crime organisé». Dans la vidéo, M. Netanyahu se tient devant une carte du Moyen-Orient, le sourire aux lèvres, et évoque l'amputation comme châtement infligé dans certains pays de la région. Un homme à qui on coupe le bras pour vol ne peut le récupérer s'il est reconnu inno-

cent en appel, dit-il, laissant entendre qu'on ne pourrait contre-balancer l'effet produit sur les électeurs par l'annonce éventuelle de sa convocation aux fins de mise en examen. L'audition préalable à l'inculpation est une étape cruciale de la procédure israélienne. Un individu y a une dernière chance de convaincre l'accusation de ne pas le renvoyer devant un tribunal. «On ne lance pas une audition avant les élections si on n'est pas capable de conclure avant les élections», procède-t-il à la manière de M. Netanyahu. Après des mois d'investigations qui ont tenu en haleine l'opinion, la police a recommandé l'inculpation de M. Netanyahu dans trois affaires de corruption présumée. M. Netanyahu a déjà annoncé qu'il ne démissionnerait pas s'il était convoqué à une audition avant les élections. M. Netanyahu a provoqué la tenue d'élections anticipées sept mois avant le terme de la législature en novembre, précisément pour affronter l'épreuve d'une éventuelle inculpation fort d'un nouveau mandat, estiment de nombreux analystes. Lui qui n'a cessé de proclamer son innocence pourrait ainsi présenter les enquêtes contre lui comme un complot

visant à le faire tomber et contredisant la volonté des électeurs. C'est bien la raison pour laquelle la demande de M. Netanyahu à l'adresse du procureur général ne tient pas la route, juge Reuven Hazan, du département de sciences politiques de l'université hébraïque de Jérusalem. «C'est un argument insensé: Netanyahu a appelé à des élections anticipées pour tenter d'échapper à une décision (du procureur) en pleine campagne électorale», dit l'universitaire. Du coup, Netanyahu «ne peut reprocher au procureur général d'adhérer aux règles du jeu légal». La pression sur le procureur général est immense. Il est resté très discret, se contentant d'assurer que ses services faisaient de leur mieux pour boucler les dossiers le plus vite possible. Des graffitis récents dans le nord d'Israël le qualifient de «collaborateur». La tombe de son père a été vandalisée, selon les médias. Un Premier ministre n'est pas légalement tenu de démissionner s'il est inculpé, mais seulement s'il est déclaré coupable et que tous ses appels sont épuisés. L'opposition et au moins l'un des ministres de son gouvernement actuel disent qu'il doit démissionner s'il est mis en examen. Totalisant plus de 12 ans au



R. C.

pouvoir en deux fois, il pourrait battre le record de longévité de l'historique David Ben Gourion. Sans rival apparent, avec une opposition surclassée, il reste, avec le Likoud, favori des sondages, avec une réputation de garant de la sécurité d'un pays confronté aux menaces. Réputé pour son instinct de survie politique, M. Netanyahu pourrait à nouveau remporter les élections, quoi que décide le procureur général, indiquent les sondages. Mais ses futurs partenaires au sein d'une coalition gouvernementale devront choisir s'ils le sui-

vent jusqu'au bout ou non. Et même ses supporters pourraient être appelés à réfléchir. «A partir du moment où il y a une inculpation et qu'une procédure légale est déclenchée, ils vont commencer à se rendre compte, si les preuves sont accablantes, que c'est la dernière fois que (M. Netanyahu) sera élu», analyse Reuven Hazan. Si ce scénario se réalise, «il tombera, la question étant de savoir quand et si cela influera sur le vote d'électeurs conscients que Netanyahu n'ira pas au bout de son mandat», dit-il.

R. C.



Points chauds

Fuite

Par Fouzia Mahmoudi

En France désormais, les membres du gouvernement sont obligés de prendre la fuite de leurs bureaux pour se protéger du courroux qui ne faiblit pas des «gilets jaunes». En effet, Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement d'Emmanuel Macron a dû se faire escorter par la police par des portes secondaires pour quitter les locaux de son immeuble qui était pris d'assaut samedi soir par une petite foule d'irréductibles «gilets jaunes». Et si la plupart des réactions vacillaient entre l'indignation et la consternation, certains n'hésitaient pas à se réjouir à demi-mots de la mésaventure Griveaux, un proche de Macron de la première heure. Le président du petit parti de droite Debout la France, Nicolas Dupont-Aignan, soutient des gilets jaunes, n'a ainsi que très mollement condamné cette action, s'empressant plutôt de pointer du doigt la responsabilité du pouvoir dans cet acte exceptionnel. «Qui sème le vent, récolte la tempête. Benjamin Griveaux parlait d'aller plus loin dans le changement, d'être plus radical: il a dû évacuer son ministère. Je condamne les violences, mais aussi la volonté de l'exécutif d'envenimer la situation», a-t-il affirmé. Néanmoins, les réactions telles que celle de Dupont-Aignan sont restées rares, la plupart des interventions ayant été faites pour condamner le plus fermement la violence en tout cas. Benjamin Griveaux lui, doit avoir eu bien peur, même si le danger est resté somme toute limité, et veut se montrer ferme dorénavant sur les suites que doit prendre cette affaire. «C'est inacceptable et j'espère que les vidéos permettront d'identifier et de poursuivre les auteurs, et qu'ils seront très très durement condamnés. Ce qu'ils ont cassé aujourd'hui, ce n'est pas mon ministère, ils ont cassé un bâtiment qui appartient aux Français. Ce n'est pas moi qui suis propriétaire de ma charge, ce sont les Français», a souligné le porte-parole du gouvernement. Reste à savoir si à l'instar du «boxeur de CRS» les vidéos de la manifestation permettront effectivement de désigner les coupables et quelles peines ils pourront encourir sachant qu'ils ont tout de même forcé les portes d'un ministère à l'aide d'un véhicule de chantier et obligé un membre éminent du gouvernement, celui qui porte la parole d'Emmanuel Macron, à courir se cacher escorté par ses services de sécurité. F. M.

Terrorisme

Mehdi Nemmouche devant ses juges à Bruxelles

Mehdi Nemmouche, jihadiste français accusé des quatre assassinats commis en 2014 au Musée juif de Bruxelles, a comparu hier devant la cour d'assises de la capitale belge pour une nouvelle audience préparatoire, trois jours avant l'ouverture de son procès placé sous étroite surveillance policière. «Nemmouche, Mehdi, 33 ans, sans profession»: le principal accusé, jugé avec un complice, a décliné son identité en se présentant dans le box en pull bleu marine vers 10h30 (09h30 GMT), à l'ouverture de l'audience. Avant le début officiel des débats, jeudi matin, cette nouvelle séquence préparatoire était consacrée à la désignation du jury populaire qui décidera avec les magistrats de la cour du sort du jihadiste. Vingt-quatre jurés – 12 titulaires et autant de suppléants – devaient être tirés au sort à partir d'une liste d'environ 200 personnes, a rappelé la présidente de la cour. Les deux accusés, Mehdi Nemmouche et Nacer Bendir, un Marseillais de 30 ans qui doit aussi répondre d'«assassinat terroriste», encourrent la réclusion à perpétuité. Le procès devrait durer jusqu'à fin février. L'attentat avait ému la communauté internationale il y a quatre ans et demi. Si la cour

d'assises soutient la thèse de l'accusation, cette tuerie restera comme la première attaque commise en Europe par un combattant jihadiste de retour de Syrie, dix-huit mois avant le sanglant 13 novembre 2015 (130 morts à Paris). Pour sa part, Nemmouche, délinquant multirécidiviste qui s'est radicalisé en prison, nie les faits. «J'estime que l'État est coupable d'avoir mis un innocent en prison», a affirmé hier au quotidien «La Dernière heure» son avocat Sébastien Courtoy, parlant d'«un piège» tendu à son client. En face, sur les bancs des parties civiles, familles et associations juives estiment à l'inverse que les preuves rassemblées contre lui sont «accablantes». Selon l'accusation, Nemmouche est l'homme qui, le 24 mai 2014, a ouvert le feu dans le hall d'entrée du Musée juif, tuant un couple de touristes israéliens, une benévole française et un jeune employé belge du site. Un quadruple assassinat exécuté en 82 secondes, comme s'il était l'oeuvre d'un tueur professionnel. A l'époque, le natif de Roubaix (nord de la France) était revenu depuis peu de Syrie où il avait combattu dans les rangs jihadistes. Soupçonné d'y avoir été l'un des geôliers de quatre

journalistes français (appelés à témoigner aux assises de Bruxelles), il a été inculpé fin 2017 à Paris et un autre procès se profile pour lui en France. Dans l'enquête française sur cette séquestration, Nemmouche a été dépeint en gardien «violent», tortionnaire de prisonniers syriens et admirateur de Mohamed Merah, l'homme qui avait tué trois enfants et un père juifs en 2012 à Toulouse (sud de la France). Pour Yohan Benizri, président du Comité de coordination des organisations juives de Belgique (CCOJB), partie civile au procès, le caractère antisémite des assassinats reprochés à l'accusé ne fait aucun doute. La crainte, a confié M. Benizri à l'AFP, est que ses avocats, Sébastien Courtoy et Henri Laquay, tentent de «minimiser» cet aspect antisémite, ou de «tenir un discours de type complotiste». L'hypothèse de la responsabilité d'agents israéliens a déjà été évoquée à demitot le 20 décembre par Me Courtoy. Avec M^e Laquay, cet avocat controversé a défendu dans le passé en Belgique le polémiste français Dieudonné, plusieurs fois condamné en France pour injure raciale, incitation à la haine et apologie du terrorisme.



Golden Globes 2019

«Bohemian Rhapsody» crée la surprise

■ «Bohemian Rhapsody» a remporté dimanche soir le Golden Globe du Meilleur film dramatique, tandis que son interprète principal, Rami Malek, emportait celui du meilleur acteur, aux dépens, entre autres, du réalisateur et interprète de «A Star is Born», Bradley Cooper. Cette édition était marquée par la remise du Globe du meilleur film étranger au film de Cuarón pendant que le cinéaste recevait celui du meilleur réalisateur.

Par Abla Selles

Bohemian Rhapsody, biographie filmée de Freddie Mercury, le chanteur de Queen, a triomphé lors de la 76^e cérémonie des Golden Globes, organisée dimanche dans un grand hôtel de Hollywood, aux dépens de «A Star is Born», dont l'interprète principale, Lady Gaga, a laissé échapper le trophée de la meilleure actrice.

L'un des enjeux majeurs de cette édition des Globes tournait autour de «Roma», d'Alfonso Cuarón. Bénéficiant d'une sortie limitée en salles aux Etats-Unis et au Mexique, le Lion d'or de la Mostra de Venise a essentiellement été diffusé par Netflix. Le

règlement des Globes interdisant à un long-métrage en langue étrangère de concourir pour la catégorie meilleur film (ce qui n'est pas le cas aux Oscars), le film de Cuarón a reçu le Globe du meilleur film étranger pendant que le cinéaste recevait celui du meilleur réalisateur. Légitimé par la HFPA en tant que diffuseur de films de cinéma, Netflix peut également se prévaloir du triomphe de la série comique «The Kominsky Method», gagnante dans sa catégorie et dans celle du meilleur acteur (Michael Douglas).

Présentés par les acteurs Andy Samberg (la série Brooklyn Nine-Nine) et Sandra Oh (qui a profité de l'occasion pour rece-



voir le trophée de la meilleure actrice dans une série dramatique pour «Killing Eve»), les Golden Globes 2019 pouvaient aussi bien conforter la réputation d'originalité (voire de bizarrerie) qui entoure les palmarès décernés lors de la cérémonie que s'affirmer comme antichambre des Oscars.

L'équipe du troisième remake d'un film réalisé pour la première fois en 1937 par William Wellman a dû se contenter du trophée de la meilleure chanson pour «Shallow». Les trophées qui ont récompensé «Green Book» (meilleure comédie, meilleur scénario, meilleur second rôle mas-

culin pour Mahershala Ali) apparaissent comme un prix de consolation pour ce road-movie réunissant un garde du corps italo-américain

(Viggo Mortensen) et un pianiste afro-américain (Ali). Glenn Close a reçu le prix féminin d'interprétation dramatique pour «The Wife» pendant que la Britannique Olivia Colman se voyait décerner le même trophée dans la catégorie comédie pour «La Favorite», du cinéaste grec Yorgos Lanthimos.

Avec le prix d'interprétation comédie, Christian Bale sauve l'honneur de «Vice», la biographie satirique de Dick Cheney

écrite et réalisée par Adam McKay.

En matière de télévision, la montée en puissance des plateformes semble marquer le pas. Outre «The Kominsky Method», seule la série «The Marvelous Mrs. Maisel», diffusée par Amazon, a été distinguée par un prix d'interprétation, à Rachel Brosnahan.

A.S./R.I

Salle Ibn Zeydoun

Amancio Prada anime un concert à Alger

Amancio Prada sera présent à Alger pour un concert qu'il donnera le jeudi 24 janvier courant. L'Institut français d'Alger se lie à l'Institut Cervantès pour organiser la venue d'Amancio Prada sur la scène de la salle Ibn Zeydoun. Le compositeur et

interprète espagnol est une des valeurs sûres du pays et fait partie du patrimoine musical ibérique.

Il reçoit en 2010 la médaille d'or du mérite des Beaux-Arts pour sa contribution à la culture espagnole. Une aubaine pour les

amoureux de la langue espagnole, le style et les paroles du chanteur étant accessibles pour les débutants. Il est à noter que Amancio Prada interprétera, en plus de ses chansons, des poèmes de Rosalía de Castro, Federico García Lorca et Agustín

García Calvo.

Par ailleurs, la chanson française sera aussi à l'honneur avec des reprises de Léo Ferré et de Georges Brassens.

R. C.

«Une femme d'exception»

Felicity Jones dans la peau de la juge Ruth Bader Ginsburg

Dans «Une femme d'exception» de Mimi Leder, l'actrice britannique Felicity Jones interprète une héroïne bien de notre temps, la juge américaine Ruth Bader Ginsburg, doyenne de la Cour suprême américaine, devenue une icône progressiste aux Etats-Unis.

En salles mercredi en France, et depuis mardi aux Etats-Unis, «Une femme d'exception» sort alors que la santé de la juge américaine Ruth Bader Ginsburg est au cœur de l'attention médiatique : âgée de 85 ans, la doyenne de la Cour suprême américaine vient de se faire opérer pour

des nodules cancéreux au poulmon. Les démocrates craignent qu'elle ne doive quitter son poste pour être remplacée par un juge républicain nommé par Donald Trump.

«Une femme d'exception» («On the Basis of Sex») raconte la jeunesse de celle que l'on surnomme aujourd'hui «Notorious RBG». Réalisé par Mimi Leder, ce film à la mise en scène classique retrace le début de sa carrière, depuis ses difficiles années d'études dans les années 1950 à Harvard, où les femmes étaient très rares.

Jeune diplômée en droit, elle

frappe ensuite sans succès à la porte des cabinets d'avocats new-yorkais. C'est en acceptant une affaire fiscale avec son mari Martin (Armie Hammer) qu'elle va poser les premiers jalons de ce qui deviendra son grand combat : la lutte contre les discriminations sexuelles.

Dans «Rogue One: A Star Wars Story», elle incarnait Jyn Erso. Interpréter cette figure américaine «était un grand défi à relever», a expliqué Felicity Jones à l'AFP à Paris : «C'est une telle icône», a ajouté l'actrice britannique de 35 ans, qui dit avoir été «un peu stressée au départ» à

l'idée de l'incarner, avant d'être «mise à l'aise» par la juge, qu'elle a rencontrée.

«J'ai passé du temps chez elle, et elle m'a montré des photos de sa famille. Nous avons appris à nous connaître de façon plus personnelle», a raconté la comédienne, pour qui «quand on joue quelqu'un, tout est dans les détails».

«Je l'observais et je voulais lui rendre hommage. J'adorais la façon dont elle se déplaçait, ses mains», poursuit Felicity Jones, qui dit avoir aussi «regardé beaucoup d'images d'archives».

R. I.

Musique

Le duo Delphine Haidan et Nicolas Stavy s'invite en Algérie

Deux concerts de chant lyrique auront lieu à Tlemcen et à Annaba par le duo chant-piano de Delphine Haidan et Nicolas Stavy, les 8 et 12 janvier prochains.

C'est dans le cadre de la mini-tournée nationale du duo que deux concerts auront lieu à Tlemcen le 8 janvier et à Annaba le 12

janvier. Pour rappel, Delphine Haidan et Nicolas Stavy se produiront aussi à Alger le 10 janvier.

Il est à noter que Delphine Haidan est mezzo-soprano et Nicolas Stavy pianiste reconnu. Le concert revisitera les thèmes romantiques où musique et littérature pou-

vaient se mélanger. À Annaba, le concert débutera à 17h à la Basilique Saint-Augustin. Réservation obligatoire en écrivant à : reservation.annaba@if-algerie.com À Tlemcen, le concert commencera à 18h à l'Institut français. Il sera en entrée libre, dans la limite des places disponibles.

AGEND'ART

Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

11 janvier à partir de 16h : A l'occasion de Yennayer, les artistes Yasmine Taleb, Chourouq Mokhtar, Youssef Dali et Rezki Ouali anime une soirée musicale

Galerie d'arts de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 18 janvier : Exposition «Un monde suspendu», de l'artiste Soraya Habes.

Basilique Notre-Dame d'Afrique (Bologhine, Alger)

Jusqu'au 15 janvier : Exposition de photos «150 ans de passion pour l'Afrique» sur les Pères blancs et les Sœurs blanches, à l'occasion du 150^e anniversaire de leur fondation.

Jeudi 10 janvier à partir de 19h30 :

Concert de piano et de chants lyriques «Un voyage romantique de la Seine au Rhin».

Cercle Frantz-Fanon de Riadh El-Feth (El-Madania)

Jusqu'au 15 janvier 2019 : Exposition collective d'arts plastiques «Trait d'union».

Galerie d'arts Espaco (Résidence CMB, 196 Oued Terfa, El-Achour, Alger)

Jusqu'au 8 janvier 2019 : Exposition «7 houmate» de l'artiste plasticien Karim Sergoua.

La Couple (Dely Brahim)

1^{er} février : Le grand artiste d'expression amazighe Lounis Ait Menguellet anime un spectacle musical.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh

10 janvier : Lamia Ait Amara et le Ballet de l'Opéra d'Alger animent un spectacle qui arborera le thème des origines ainsi que celui des rythmes et couleurs d'Algérie.



ES Tunis
Belaili et Meziani s'illustrent

LES DEUX Algériens de l'Espérance de Tunis, Youcef Belaili et Tayeb Meziani, se sont illustrés lors de la victoire de leur équipe, dimanche à Monastir, face au Club Africain (2-1) dans le derby tunisois comptant pour la mise à jour de la 11^e journée du championnat de la Ligue 1 tunisienne de football. L'international Belaili a été passeur décisif dans les deux buts inscrits par Taha Yassine Khenissi (16^e et 56^e). Son coéquipier Tayeb Meziani, qui a rejoint l'Espérance au mercato hivernal en provenance du Paradou AC (Ligue 1 algérienne), a contribué, pour sa part, à l'ouverture

du score pour son équipe, en effectuant un slalom au sein de la défense adverse, ponctué par une passe pour Belaili puis un but de Khenissi. L'unique but du Club Africain lors de ce 129^e derby tunisois disputé à huis clos au stade Ben Jannet à Monastir, a été inscrit par Yassine Chammakhi (27^e). A la faveur de cette victoire, l'EST, qui compte un match en moins, rejoint en tête du classement le CA Bizertin avec 26 points. Le Club Africain, où évolue l'Algérien Mokhtar Belkhtar, pointe de son côté à la 7^e place avec 17 points.

Handi-basket / Nationale I
Nour Hammadi sacré à la phase aller

LE CLUB de Nour Hammadi a été sacré champion de la phase aller du Championnat de Nationale I de handi-basket (basket sur fauteuils), à l'issue de la 8^e journée lors de laquelle l'équipe est allée battre très facilement l'Amel Khemis El-Khechna (88-11). Grâce à cette victoire, Nour Hammadi (7v, 1d) termine la phase aller à la première place avec 15 points, ex aequo avec l'Amel Boussaâda (7v, 1d), lui aussi vainqueur à Béjaïa devant l'ASHWB (82-54). Nour Hammadi prend toutefois le fauteuil de leader grâce à la confrontation directe lors de laquelle il a battu l'Amel



Boussaâda (3^e journée) sur le score de 77-56. De son côté, l'IR Boufarik (6v, 2d), qui a gagné à Bordj Bou Arréridj (58-26), termine 3^e de la phase aller avec 14 points, soit le même bilan que Nour M'sila (exempté de la 8^e journée). Mais les M'silis ont été doublés à la confrontation directe par les Boufarikois, vainqueurs à l'aller (63-45).

Natation / Championnat national d'hiver (minimes/juniors)

Les dirigeants de la FAN satisfaits

LE NIVEAU du Championnat national d'hiver (minimes/juniors), disputé du 1^{er} au 4 janvier à Alger, a été jugé «appréciable» par le directeur des jeunes talents sportifs de la Fédération algérienne de natation (DJST /FAN), Abdelhamid Tadjadit. «Nous avons particulièrement apprécié le rendement des plus jeunes, car les minimes et les juniors de première année étaient nombreux à concurrencer leurs aînés, aussi bien chez les garçons que chez les filles», a-t-il indiqué. Tadjadit est allé plus loin en vantant les mérites de certains jeunes, notamment chez les minimes où, selon lui, «le rendement de certaines nageuses était bien supérieure à certaines juniors». Parmi ces révélations chez les minimes, le DJST a cité Khenza Belkacemi (USM Alger), Ikram Lebdji (Club Blida), Youcef Fettal (Club Blida) et Djihane Benchadli (Ain Turk/Oran). Chez les juniors, Tadjadit s'est dit particulièrement séduit par l'hsane Chaouche (IR Dély Ibrahim/Alger) et Alaeddine Medjili (Mostakbal Sétif), sans oublier les internationaux Moncef Balamane (USM Alger)

et Abdallah Ardjoun (ASPTT Alger) qui se sont montrés «à la hauteur» lors de ce championnat national d'hiver. Chez les garçons, c'est l'USM Alger qui a été sacrée, aussi bien chez les minimes que chez les juniors, avec un total de 36 médailles, alors que son rival, le GS Pétroliers, s'est contenté du titre chez les minimes (filles) avec un total de 24 breloques. Quant au titre chez les juniors (filles), il est revenu au Bahia Nautique l'Oran grâce à une moisson de 15 médailles, mais qui n'a pas été pour satisfaire le président de ce club, Houari Bouras, notamment par rapport aux conditions dans lesquelles s'est déroulée la compétition. «La présence de 530 nageurs à ce championnat a fait que la compétition se prolonge de 7h00 à 21h00, ce qui est vraiment éprouvant pour les athlètes, et pas uniquement les plus jeunes», a pesté Bouras, préconisant un nombre moins important de participants à l'avenir. Ce qui, selon lui, devrait permettre d'améliorer «sensiblement» les performances.

Equipe nationale

Belmadi tient toujours à Aouar

■ Le coach national, Djamel Belmadi, ne semble nullement découragé et insiste pour l'enrôlement du prodige de l'Olympique de Lyon, Hossam Aouar.



Par Mahfoud M.

Le sélectionneur des Verts, qui estime qu'il a besoin d'un relayeur de sa trempe, a donné des orientations aux responsables de la FAF pour tenter de l'approcher et arriver à un accord avec lui pour revêtir le maillot national. Belmadi sait que la mission ne sera pas de tout repos, d'autant plus qu'Aouar se trouve aussi sur le radar du sélectionneur des Bleus, Didier Deschamps. Tout se jouera, d'ailleurs, sur le prochain stage de la sélection française. Ainsi, et au cas où il serait convoqué par Deschamps, les Verts

n'auront plus rien à espérer, alors qu'en cas de non convocation les chances de le voir avec le maillot algérien s'accroîtront. Belmadi croise les doigts et souhaite qu'il ne sera pas appelé pour ce stage pour l'avoir avec lui et le préparer mentalement à jouer la CAN qui se disputera au mois de juin prochain. Sur un tout autre registre, la FAF serait intéressée par le Franco-Algérien et sociétaire du FC Rennes, Rafik Guitane. Des dirigeants de la Fédération ont prit attache avec lui au moment où il se trouvait au Qatar pour subir des soins à Aspitari, alors que la sélection nationale s'apprêtait à disputer un match ami-

cal face à la sélection locale et qui s'était soldée sur une victoire des Verts. Le joueur de 19 ans s'est dit intéressé par la sélection nationale et a révélé qu'il répondrait positivement à la prochaine sélection de Belmadi s'il est appelé, expliquant qu'il souhaite donner un nouvel élan à sa carrière, lui qui a déjà porté les couleurs de l'équipe de France en jeunes. Le dirigeant de la FAF qui a discuté avec lui a pris ses coordonnées et devrait lui faire appel dans les prochains jours pour préparer son dossier et le déposer au niveau de la FIFA afin qu'il puisse officiellement jouer pour l'Algérie. M. M.

MC Oran

L'arrivée de Hyproc réjouit les Hamraoua

Une nouvelle page s'ouvre pour le MC Oran après la signature, dimanche, d'un accord de partenariat avec «Hyproc Shyping Company» (filiale de Sonatrach) d'Arzew, s'est réjoui le wali d'Oran, Mouloud Cherif. Présidant la cérémonie de signature de cet accord qui s'est déroulée au siège de l'entreprise Aval de Sonatrach, le chef de l'exécutif a félicité la famille mouloudéenne pour cet «énorme acquis qui devra permettre au club de Ligue 1 de football de retrouver son lustre d'antan». «Pratiquement, tous les titres remportés par le MCO par le passé ont été réalisés du temps où le club était sous la coupe d'une entreprise nationale (Naftal, nllr). L'arrivée de l'une des filiales de Sonatrach pour prendre les destinées du club phare de la capitale de l'Ouest ne devra qu'être bénéfique pour ce dernier», a ajouté M. Cherif. L'accord conclu entre les deux parties et signé par le président du Conseil d'administration du MCO, Ahmed Belhadj,

et le président-directeur général d'Hyproc, Boudia Hocine, s'inscrit également dans le cadre de la politique d'accompagnement décidée par les pouvoirs publics au profit des formations de l'élite, a encore précisé le wali d'Oran, informant au passage qu'une réunion est programmée entre les deux parties mercredi prochain afin «d'étudier les détails de leur accord de partenariat et sa nature». A ce propos, le directeur local de la jeunesse et des sports, Badreddine Gharbi, a indiqué que le processus qui sera enclenché dans les prochains jours devra aboutir au désistement des actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du MCO de leurs actions au profit d'Hyproc pour que cette société devienne l'actionnaire majoritaire de la SSPA en question. Pour sa part, le président Belhadj, qui a pu pour la première fois depuis près de trois années se réunir avec les membres de son Conseil d'administration, s'est dit «réjoui» par l'accord conclu avec Hyproc,

estimant que «le souhait de toute la famille mouloudéenne a été exaucé pour l'occasion avec l'arrivée d'une société nationale d'envergure pour assister le club et le soutenir». «En signant cet accord, j'ai prouvé que je ne m'accroche pas à mon poste. Personnellement, j'ai tout le temps milité pour que le MCO soit affilié à une entreprise nationale. Cela dit, le plus important maintenant pour nous est d'unir nos efforts pour préserver la place du Mouloudia parmi l'élite en attendant d'enclencher un nouveau départ la saison prochaine avec un nouveau projet à même de permettre à notre cher club de renouer avec les consécutions», a-t-il poursuivi. Le MCO, qui reste sur une défaite contre le CA Bordj Bou Arréridj, samedi à Magra (3-1) dans le cadre de la 16^e journée du championnat, partage la 10^e place avec quatre autres formations, toutes menacées de relégation.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

8 élèves blessés dans le dérapage d'un minibus de transport scolaire

Le dérapage d'un minibus de transport des écoliers survenu en fin de journée de dimanche à hauteur du village Bouhamdoune dans la commune de Maatkas (25 km au sud de Tizi Ouzou) a fait 8 blessés parmi ses occupants, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 18h non loin du lycée de Maatkas quand le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule causant des blessures légères à 08 élèves de sexe féminin âgés entre 17 et 23 ans qui ont été transférés vers le CHU de Tizi Ouzou, selon les précisions fournies par la même source. La Protection civile a mobilisé un camion anti-incendie, 4 ambulances et 22 agents d'intervention.

La police a traité une vingtaine d'affaires de trafic d'armes durant l'année 2018

Les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont traité 20 affaires liées au trafic d'armes et de munitions durant l'année 2018. Selon les indications fournies par la cellule de communication du même corps de sécurité, ces affaires ont impliqué 38 personnes. «Grâce au travail de recherche et renseignement opérationnel, 20 affaires liées au trafic d'armes à feu et munitions ont été traitées durant l'année 2018, qui se sont soldées par l'arrestation de 38 individus» et après comparution devant le parquet «11 ont été mis en détention préventive», précise la même source. **Hamid M.**

Triathlon extrême

Les Tchèques Vabrousek et Vratna remportent l'Ironman de Taghit

Le tchèque Petr Vabrousek a remporté la 1^{re} édition du triathlon extrême de Taghit, premier triathlon dans le désert au monde, disputée dimanche dans l'oasis algérienne située dans la wilaya de Béchar, avec la participation de 51 athlètes représentant une dizaine de pays. Vabrousek, recordman du monde de la spécialité, a remporté le triathlon longue distance, plus connu sous le label «Ironman» (3,9 km de natation, 180 km de vélo et 42 km de course à pied), avec un chrono de 8h 35min 56sec 9/100. Chez les dames, la course a été remportée par la Tchèque Alena Vratna avec un chrono de 12h 35:44.5. Le triathlon distance olympique (1,5 km, 40 km, 10

km) est revenu au Français Tomy Degham (1h 53:23.0) et à l'Algérienne Nayra Bouzidi (2h 39:41.7), alors que le semi-distance (1,9 km, 90 km, 21 km) a vu la consécration d'un autre Tchèque, Jan Kubecka (5h 08:48.9). Organisé par l'association «Triathlon North Africa» en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports de Béchar et le club de l'Université sportive d'Oran, cette édition a enregistré la participation de 51 triathlètes, dont des professionnels, représentant une dizaine de pays. Intégré au programme olympique depuis les JO-2000 de Sydney (Australie), le triathlon est un sport qui regroupe trois disciplines : la natation, le vélo et la course à pied. **Racim S.**

Au large de la Turquie

Six morts dans le naufrage d'un cargo

SIX MEMBRES d'équipage ont péri et sept autres ont été secourus lundi après le naufrage d'un cargo battant pavillon panaméen en mer Noire au large de la Turquie, selon des sources officielles. Le navire a coulé à 80 miles nautiques au large de la ville de Samsun dans le nord de la Turquie. Des équipes de sauvetage turques ont pu secourir sept membres d'équipage alors que les corps sans vie de six autres ont été repêchés, selon l'agence Anadolu. Treize membres d'équipage se trouvaient au total à bord du cargo, selon le bureau du gouverneur de Samsun, qui avait dans un premier temps fait état de deux morts et quatre disparus. L'ambassadeur ukrainien à Ankara, Andriy Sybiha, a affirmé sur Twitter que onze des

marins étaient des Ukrainiens et que quatre d'entre eux figurent parmi les morts. Les deux autres membres d'équipage sont des Azerbaïdjanais, selon le bureau du gouverneur. L'ambassade de Russie à Ankara a démenti de premières informations faisant état de la présence de deux Russes parmi l'équipage. Les causes du naufrage n'ont pas été précisées. **M. O.**

Arabie saoudite: Les femmes seront notifiées de leur divorce par sms



Loumis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Le trafic routier paralysé depuis deux jours

Le trafic routier est paralysé pour la deuxième journée consécutive à Béjaïa. Les axes routiers les plus importants de la wilaya, notamment les RN 26, 12 et 09 ont été coupés.

Par Hocine Cherfa

La cause en est que des habitants de Sidi Ayad (Sidi-Aich) et des commerçants de la ville de Béjaïa ont fermé ces voies de communication très tôt hier matin pour réclamer, résolument, la prise en charge de leurs revendications. C'est ainsi que dès les premières heures de la matinée, les habitants du village Sidi-Ayad ont coupé la RN 26 à hauteur du lieu-dit «Chet». Les manifestants habitant une cité de recasement exigent leur relogement et des appartements décentes en fonction du nombre de personnes de leurs familles et en fonction du nombre de chefs de familles déplorant avoir été recasés provisoirement dans des appartements de 46 m carrés pour une courte durée mais, les choses se sont étalées en dépit des promesses données par les autorités il y a un mois et bien avant. La fermeture de cette importante route nationale reliant la wilaya de Béjaïa-Bouira et Béjaïa-autoroute Est-Ouest a totalement bloqué le trafic routier. Des barricades constituées de divers objets et de pneus

enflammés ont été dressées sur la chaussée. Les mécontents réclament leur «relogement dans les logements OPGI de type RHP (résorption de l'habitat précaire)». Après la démolition de l'ancienne cité, des familles ont été relogées mais pas toutes. Celles restantes attendent toujours. Des élus se sont rendus sur les lieux afin de convaincre les manifestants de débloquer en vain, la route. Une commission devrait être installée afin de procéder à la distribution des logements restants aux familles les plus méritantes. Pour leur part, les anciens commerçants dits des Quatre chemins dont les locaux avaient été démolis pour permettre l'achèvement du projet de l'échangeur ont coupé eux aussi, hier, toutes les voies de cet ouvrage d'art provoquant une véritable paralysie du trafic automobile sur les RN 12 et 09, entre autres, et aussi la perturbation du trafic routier dans le centre-ville de Béjaïa et ses pourtours. Les commerçants exigent, cette fois-ci encore une solution immédiate et effective à leur préoccupation, notamment leur relocalisation qui tarde encore à se faire. Ils s'indignent

aussi contre les responsables qui n'ont pas honoré, selon eux, leurs engagements. Ils ont interpellé hier et les autorités municipales et le wali afin de trouver une solution rapide à leur préoccupation, se disant ouvert à toute proposition pourvu qu'ils retrouvent leurs activités afin de pouvoir nourrir leurs familles. «Nous sommes des chômeurs depuis plus de 9 mois et toutes les promesses de relocalisation qui nous ont été faites au niveau de Sidi Ali Labher, de l'arrière-port et de l'Edimco n'ont pas été suivies de faits», déclare un commerçant en détresse. «Nous avons cédé nos magasins aux besoins de ce projet d'utilité publique et aujourd'hui chaque partie nous renvoie à une autre», ajoute-t-il, très désabusé. Les manifestants se sont «excusés» auprès des usagers et de la population de Béjaïa pour les désagréments générés par leur action de protestation. Pour eux, «cette action n'a pas été menée de gaieté de cœur mais, faute de choix et après plusieurs autres manifestations qui n'ont pas abouti».

H. C.

Examens scolaires 2019

La confirmation des inscriptions du 14 janvier au 14 février

LE SITE de l'Office national des examens et concours (Onec) sera rouvert du 14 janvier au 14 février pour la confirmation de informations des inscriptions des candidats pour les examens scolaires nationaux, session 2019, a annoncé lundi le ministère de

l'Education nationale. Pour le baccalauréat, les futurs candidats pourront confirmer l'inscription sur l'adresse <http://bac.onec.dz>, pour le Brevet de l'enseignement moyen (BEM) sur <http://bem.onec.dz>, tandis que pour l'examen de fin de cycle primaire

l'adresse est <http://cinq.onec.dz>, précise la même source. L'examen du baccalauréat aura lieu du 16 au 20 juin, celui du Brevet d'enseignement moyen (BEM) du 9 au 11 juin, tandis que l'examen de la 5^e année primaire est fixé au 29 mai. **L. M.**